



103 membres sont soit présents (55), soit représentés (48).

Sophie VILLERS rappelle le souvenir des collègues disparus depuis la dernière assemblée générale, et fait observer une minute de silence pour René SORDOILLET, Paul ROULON, Robert HLAVEK, Maurice PREGNON, Claude JOUIN, François SPINDLER, Rémi PINCHAUT, François ROSSIN, Paul RAYNAUD, Jean-René CHABANEL, Jacques BRAUN, René LISSARRE et Jean-Marie CORNET.

Elle indique avoir appris ce matin que le nom d'Hervé BICHAT, disparu l'année précédente, sera donné à un lycée agricole de Moselle au cours d'une cérémonie qui aura lieu ce week-end.

I – Adoption du projet de procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} juin 2017

Résolution n°1 : Le projet de procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II – Compte rendu d'activités de l'amicale

Le secrétaire, Sylvain MARTY, présente le compte-rendu d'activité, articulé autour de la communication, des réunions annuelles et mensuelles, des visites thématiques, des voyages ainsi que de l'activité des groupes régionaux de l'Amicale.

II-1 La communication

Après un rappel des actions de communication de l'Amicale réalisées traditionnellement par messagerie, de l'envoi des 4 bulletins trimestriels acheminés par messagerie, mais aussi au format papier pour ceux des membres qui le souhaitent (supplément 12 €), et du fait que les mises en ligne sur le site de l'Amicale du Portail-Gref restent interrompues dans l'attente que le contrat dont l'achèvement se fait attendre, Vincent STEINMETZ présente les activités initiées sur les réseaux sociaux. Elles permettent de compléter l'information descendante qui vient d'être rappelée par un outil où chacun peut émettre et partager de l'information : Le groupe AIGPEF, ouvert début 2017 sur Linked'In, compte désormais 50 membres. Il est géré par deux administrateurs, Vincent STEINMETZ et José RUIZ. 20 contributions ont été postées par des membres du groupe, aussi diverses qu'un flash sur l'Iran mis en ligne dans le contexte du voyage organisé par l'AIGPEF vers ce pays de 80 millions d'habitants, l'ouverture d'un groupe chasse, l'annonce de la fête de la musique ou de colloques, tel celui qui se tient cet après-midi sur le thème « météorologie au service d'une agriculture durable ».

II-2 Les réunions annuelles et mensuelles

3 temps forts pour les réunions annuelles :

- *l'accueil des nouveaux IGPEF* qui a eu lieu le 12 juillet 2017, a permis de présenter l'Amicale et ses activités aux camarades nouvellement promus ... et de recueillir les cotisations de ceux qui ont adhéré à cette occasion.

- *la cérémonie des vœux de début d'année* (8 janvier 2018) dont l'invité d'honneur était Bruno HERAULT, responsable du centre d'études et de prospectives au ministère de l'agriculture, qui a présenté un panorama prospectif de la mondialisation des systèmes alimentaires.
- *l'assemblée générale* de ce jour.

Les manifestations mensuelles ont lieu, en général, le 3^{ème} mercredi du mois. Depuis la dernière assemblée générale, elles ont été l'occasion de célébrer l'entrée en honorariat de 6 de nos camarades (Hervé SAVY, Laurence LEFEBVRE, François PAULIN, Hervé PIATON, Dominique BOUTHIER et Jacques GALLON). En juin, le mercredi mensuel a été consacré à la fête de la musique. Organisé autour d'un chœur mixte avec des chanteurs et musiciens du CGEDD, il a également laissé libre cours aux initiatives impromptues nées de la chaleur communicative du moment. En septembre, c'est une soirée œnologique qui a été organisée avec le lycée viticole de Rouffach (Alsace), qui, venu avec ses bouteilles et du Munster en abondance, a présenté ses produits à la dégustation et à la vente.

II-3 Les visites thématiques et culturelles

- Le 10 juin, Anne-Marie ROPERT a organisé une sortie à Chartres avec le matin une visite particulière de la cathédrale, de ses vitraux et de ses cryptes, et l'après-midi une visite du jardin médiéval de Bois Richeux.
- Le 25 septembre, Michel REFFAY a organisé une sortie dans le domaine de Chambord, avec visite du château, déjeuner dans un relai de chasse, visite d'une ferme cynégétique avec exposition de trophées et observation du brame.
- Les 13 et 14 avril de cette année du bicentenaire de la fin de la grande guerre, Didier PINCONNET a organisé une sortie sur les terres de mémoire qui a conduit un petit groupe d'ingénieurs généraux de l'ossuaire de Douaumont avec visite des sites à Verdun jusqu'au fort de la Pompelle près de Reims, en passant par la butte de Vauquois, ses entonnoirs et ses galeries souterraines. Deux conférences très intéressantes d'une ingénieure de l'ONF et d'un ingénieur de l'ARS ont fourni la dimension professionnelle de la sortie, avec présentation des enjeux forestiers pour la gestion des sites de Verdun et exposé de la problématique de sécurité sanitaire pour l'alimentation en eau potable à l'échelle du quart nord est de la France, compte tenu des contaminants chimiques utilisés pendant le conflit.
- Alain LE JAN et André SOUBEIRAN ont organisé le 19 septembre la 6^{ème} et avant-dernière étape de la randonnée pédestre autour de Paris, de Saint Denis à Bobigny. La boucle sera bouclée en ralliant Bobigny à Montreuil, le dimanche 19 mars 2018.

II-4 Les voyages d'études

Deux voyages ont été organisés sur 2017, le 1^{er} qui s'est déroulé en Iran ayant été évoqué à la précédente AG.

En novembre 2017, 20 voyageurs ont participé au voyage organisé par Laurence LEFEBVRE au Népal : il a conduit le groupe, de la vallée de Katmandou où les marques du séisme de 2015 restent très visibles, au pied des Annapurna dans la région de Pokhara, puis vers le sud, dans la région du Terrai jusqu'au Parc du Chitwan. La dimension professionnelle du voyage a ciblé la culture de la pomme de terre, la recherche agronomique et les cultures sur les plateaux des zones de montagne intermédiaire où vit l'essentiel de la population, au pied de la chaîne himalayenne qui sépare le Népal du grand voisin chinois.

Cette année c'est vers l'Equateur que Jean-Baptiste DANIEL, Jean JAUIJAY et Roland RENOULT organisent le grand voyage de l'Amicale. Il aura lieu en novembre, avec pour la moitié des 40 participants une extension jusqu'aux îles Galapagos, sur les traces de Darwin. Ils sont en lien avec Frédéric CERTAIN qui est actuellement en poste à Quito, avec qui ils finalisent le volet professionnel du voyage. Sylvain MARTY appelle l'attention sur le fait qu'à la différence du voyage au Népal pour lequel tous les ingénieurs généraux qui s'étaient déclarés intéressés et qui figuraient en liste complémentaire y sont restés, aucun des participants n'ayant été dans l'obligation de se désister, pour le voyage en Equateur, la liste complémentaire était réduite à 2 couples qui ont très vite rejoint les partants suite à des désistements. L'appel complémentaire à manifestation d'intérêt lancé mi avril a eu

un petit écho : 2 nouveaux couples ont été identifiés et sont désormais susceptibles de partir ; malheureusement c'est un désistement en single qui s'est produit récemment. Aucun voyageur aspirant à partir seul n'est aujourd'hui répertorié. La possibilité de manifester de l'intérêt pour rejoindre le groupe, qui compte aujourd'hui 40 inscrits, reste donc ouverte.

A l'invitation de la présidente, Alain BERNARD informe l'assemblée générale qu'ayant conservé des liens avec Madagascar, il se rend sur cette île dans une dizaine de jours et qu'il propose d'y organiser un voyage pendant la seconde quinzaine de mai 2019, c'est-à-dire après la saison des pluies. Il existe un nombre significatif d'ingénieurs malgaches qui ont été formés soit à l'ENGREF avenue du Maine soit à l'ENITR à Strasbourg : dans sa promotion, 4 ingénieurs-élèves étaient originaires de Madagascar. Parmi ces anciens, on peut aujourd'hui identifier le ministre de l'agriculture de Madagascar, le secrétaire général du ministère ainsi que le directeur général du génie rural. Il devrait donc être possible d'organiser un voyage équilibré, alliant la découverte d'un pays très attachant, à la mesure d'une extrême pauvreté, à des visites professionnelles de bon niveau. L'idée est de former un groupe d'une quarantaine de participants appelé à se déplacer en 2 minibus permettant chacun le transport de 18 à 20 personnes. Sophie VILLERS remercie Alain BERNARD pour cette initiative qui augure d'un projet passionnant qui ne manquera pas de susciter de l'intérêt auprès des membres de l'Amicale. Alain BERNARD estime pouvoir soumettre le projet au bureau pour octobre et invite ceux qui sont passés par cette île à se manifester pour contribuer au montage du programme.

II-5 L'activité des groupes régionaux

Le bureau a eu peu de retour cette année sur l'activité des groupes régionaux : PACA programme une sortie autour de l'étang de Berre en septembre 2018. Jean-Yves OLLIVIER indique qu'une journée est en projet en Occitanie en juin. Elle devrait se tenir à Minerve, à la limite entre les anciennes régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

III – Rapport moral et d'orientation

La présidente, Sophie VILLERS, indique que le bureau, qui s'efforce de proposer des activités, est aussi en attente et à l'écoute des suggestions de tous. Elle souligne la petite déception née de la difficulté à équilibrer les activités organisées par des camarades parisiens par des activités proposées en province, qui pourraient fournir une entrée complémentaire pour intéresser les IG en activité que nous voudrions plus nombreux à l'Amicale. S'agissant notamment des IG d'origine Ponts en activité à l'extérieur de la capitale, il serait peut-être possible de les mobiliser au travers de sorties organisées en province. Une autre interrogation du bureau concerne le « bon » rythme pour programmer les activités de l'Amicale. C'est ainsi que nous avons décidé de reporter au printemps 2019 le programme sur 2 jours que prépare Sylvie ROCQ sur Toulouse : centré sur les activités aéronautiques, la météo et le SCHAPI il permettrait de concilier ces divers objectifs. Sophie Villers conclut en évoquant l'éditorial du dernier bulletin de l'Amicale qui, sous la plume de Michel ROSTAGNAT, résume avec élégance l'ambition portée par le bureau : « au bonheur de la rencontre »

Après des applaudissements chaleureux qui concluent la présentation des rapports d'activité et du rapport moral, la présidente conclut cette séquence en soumettant la résolution n°2 au vote de l'assemblée.

Résolution n°2 : L'assemblée générale de l'AIGPEF approuve à l'unanimité le rapport moral et le rapport d'orientation.

IV – Rapport financier

Michel PENEL, trésorier, présente les comptes relatifs à l'exercice 2017 dont il a eu la charge avec Marie-Lise MOLINIER, trésorier adjoint. Il souligne également l'appui précieux dont il bénéficie de la part de Marie-Noëlle DARCY.

Le compte de résultat fait apparaître un solde négatif de 2 238 €, qui s'inscrit au passif du bilan en report à nouveau. Le montant du bilan s'établit ainsi au 31 décembre 2017 à 38 345 €.

Il commente les différents postes du compte de résultat et du bilan et explique que si le déficit est plus ou moins de l'ordre de grandeur de ce qui figurait dans le budget prévisionnel, le résultat résulte d'écarts en sens contraires, qu'il analyse en détails.

Jacques MORDANT devait rendre compte des travaux qu'il a menés avec Philippe GUERIN, excusé ce jour, au titre de la mission de commissaire à la vérification des comptes qu'ils exercent conjointement. Hélas, la grève SNCF qui perturbait le trafic mercredi et jeudi a encore des incidences ce vendredi matin : le train qui devait le ramener de Chaumont à Paris ne circule finalement pas.

C'est donc la présidente qui donne lecture de leur rapport en date du 7 mai dernier qui rend compte de l'analyse qu'ils ont effectuée et qui a porté, plus particulièrement, sur les points suivants :

- la documentation des écritures,
- la bonne imputation des mouvements financiers,
- le suivi de la cohérence entre les écritures et les relevés bancaires de la Caisse d'épargne.

A l'issue des contrôles réalisés par sondage, les commissaires concluent de leur examen que les comptes qui sont présentés en assemblée générale leur sont apparus sincères.

Plusieurs interventions suivent la présentation des comptes qui conduisent Michel PENEL à compléter sa pédagogie initiale par les explications utiles pour répondre aux intervenants :

Il revient notamment sur le fait que le compte de résultat est une présentation en flux de trésorerie qui comptabilise tant les encaissements que les décaissements survenus entre le 1er janvier et le 31 décembre. Ainsi les cotisations comptabilisées dans le compte 2017 sont d'une part celles des cotisations 2017 qui ont été perçues pendant l'année 2017, c'est-à-dire ni celles versées fin 2016 par les adhérents qui ont envoyé leur chèque dès l'appel à cotisation reçu, ni la dernière enregistrée ces jours derniers par un camarade qui, au moment de régler sa cotisation 2018, a constaté qu'il avait omis de cotiser en 2017 et a tenu à réparer cet oubli, et d'autre part celles des cotisations 2018 qui ont été réglées avant la Saint Sylvestre 2017. De même, les enregistrements comptables relatifs aux grands voyages sont les opérations enregistrées en banque dans l'année. Le plus souvent, un grand voyage génère des opérations sur 2 ans. Le voyage au Népal a toutefois fait (presque) exception, car les comptes ont pu être définitivement bouclés au lendemain du retour, et les chèques de solde (l'Amicale demande des versements sur un budget comportant une petite marge pour les imprévus, ce qui conduit le plus souvent à restituer le reliquat par chèque) envoyés (et encaissés pour la plupart) avant la fin de l'année.

Sophie VILLERS souligne que le bureau est particulièrement vigilant sur l'équilibre des comptes des grands voyages. La doctrine consistant à ce que seuls les participants aux grands voyages en supportent le coût et en aucune manière les cotisations des adhérents est rigoureusement respectée.

Josy MAZODIER observe qu'une présentation spécifique de l'exécution budgétaire de chacun des grands voyages éviterait les interrogations que suscite la présentation actuelle.

Résolution n° 3 : Suite à la présentation des comptes effectuée par le trésorier, et après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, l'assemblée générale de l'AIGPEF approuve à l'unanimité les comptes 2017 de l'association et donne quitus au bureau de sa gestion.

V – Budget 2018 et montant des cotisations pour l'année 2017

Michel PENEL présente le projet de budget, validé par le bureau pour 2017, qui est construit sur l'hypothèse d'un nombre de cotisants égal à 312 (hypothèse retenue pour 2017 qui a été presque atteinte : 304 cotisants), et sur l'augmentation parmi ceux-ci de la proportion des actifs (de ¼ à 1/3 des cotisants).

Michel PENEL commente les différentes autres rubriques de ce budget en soulignant que :

- le poste « activités régionales », qui a été peu mobilisé jusqu'à présent, est maintenu et voulu en déséquilibre, le bureau souhaitant encourager le développement des activités en région en prévoyant une contribution de 5 € par participant (pour les dépenses hors restauration) ;
- le « grand » voyage est présenté dans le budget pour un montant de 140 000 €. Il souligne à nouveau que ce qui compte, c'est la présentation en équilibre, qui reflète le principe, indépendamment de la date à laquelle auront lieu les flux de trésorerie.
- dans les dépenses de fonctionnement, figure une dépense exceptionnelle, non récurrente, le solde du contrat informatique conclu avec NetAnswer dont chacun espère que le décaissement interviendra en 2018.

Il en résulte un déficit prévisionnel d'environ 3 000 €, légèrement inférieur à la dépense exceptionnelle, qui sera financé par les réserves de l'Amicale.

C'est la raison pour laquelle le bureau propose de reconduire les cotisations au niveau auquel elles ont été revalorisées l'an dernier, de même qu'à 12 € le supplément à régler pour l'envoi des bulletins trimestriels au format papier.

En réponse à une interrogation, Laurent PAVARD précise que le coût du tirage des bulletins au format papier, variable selon le nombre de pages (12 en moyenne), est bien de l'ordre de 12 €. Il comporte évidemment un coût fixe et un coût proportionnel au nombre d'exemplaires. Le coût du service qui excédait le montant précédemment fixé à 10 € est aujourd'hui proche des 12 €.

Claude POLY revient sur la remarque formulée précédemment à propos de la présentation des comptes liés aux grands voyages, en s'étonnant que la participation à reverser, qui apparaît au bilan fin 2017, ne se retrouve pas dans le budget prévisionnel 2018. Il rejoint la précédente conclusion qui permettra d'éviter à l'avenir que soit questionnée la confiance, méritée, faite aux gestionnaires de l'Amicale.

La présidente, constatant qu'il n'y a pas d'autre question, soumet les résolutions suivantes au vote de l'assemblée.

Résolution n° 4 : L'assemblée générale approuve à l'unanimité le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2018.

Résolution n° 5 : A l'unanimité, l'assemblée générale :

- reconduit pour 2019 le montant des cotisations à 45 € pour les IG (ou équivalent) en activité, et à 30 € pour les IG honoraires et adhérents autres qu'IG ;
- fixe à 12 € par an le supplément à régler pour l'envoi des bulletins trimestriels au format papier.

VI – Renouvellement de membres du bureau

Sylvain MARTY rappelle que les statuts de l'association disposent que les membres élus au bureau exercent un mandat de 2 ans, qui est renouvelable 2 fois, soit au plus 6 ans consécutifs. C'est ainsi qu'Alain LE JAN, élu en 2012, n'est pas renouvelable.

Sophie VILLERS le remercie chaleureusement pour son engagement au cours de cette période.

Sont renouvelables Michel PENEL, Anne-Marie ROPERT, Michel ROSTAGNAT, Sophie VILLERS, Jean-Baptiste DANIEL, Jean-Jacques LAFITTE, Didier PINCONNET et Vincent STEINMETZ, qui ont accepté de continuer à œuvrer au sein du bureau et de soumettre leur candidature aux suffrages de l'assemblée générale.

Sophie VILLERS demande si d'autres participants seraient disponibles pour apporter du sang neuf au bureau.

Michel HERMELINE, après une carrière à dominante forestière, va rejoindre le CGAAER le 1^{er} juin. Il se déclare motivé pour rejoindre le bureau et y contribuer à la vie de l'Amicale.

Sylvie MALEZIEUX fait de même : elle est affectée au CGAAER depuis le 1^{er} mars dernier, de retour de la DRAAF Corse.

Tous deux ont des engagements dans des conseils syndicaux et au sein d'association.

Applaudissements dans la salle.

La présidente soumet au vote la reconduction au bureau des membres sortants et la nomination des nouveaux membres.

Résolution n° 6 : A l'unanimité, l'Assemblée générale :

- réélit pour un nouveau mandat de 2 ans :
 - o Michel PENEL, Anne-Marie ROPERT, Michel ROSTAGNAT et Sophie VILLERS, élus pour la 1^{ère} fois en 2014 ;
 - o Jean-Baptiste DANEL, Jean-Jacques LAFITTE, Didier PINCONNET Vincent STEINMETZ, élus pour la 1^{ère} fois en 2016 ;
- élit pour un premier mandat de 2 ans :
 - o Michel HERMELINE et Sylvie MALEZIEUX.

Sophie VILLERS félicite les membres nouvellement élus au bureau et indique à tous qu'il se réunira le mardi 5 juin à 17h pour décider des fonctions de chacun. Elle indique que Sylvain MARTY, qui assurait la fonction de secrétaire et bien qu'il restera encore un an au bureau, sera remplacé dans cette fonction lors de la prochaine réunion de bureau, car il va cesser ses activités au CGAAER au 1^{er} juillet. Elle souligne le travail important qu'il a réalisé pour animer, dans des fonctions cachées et souvent ingrates, la vie de l'Amicale et donne rendez-vous à tous le mercredi 17 septembre pour fêter son entrée en honorariat, conjointement avec un autre grand serviteur de l'Amicale, l'ancien trésorier, Charles DEREIX.

Applaudissements dans la salle.

VII Questions diverses

Constatant qu'il n'y a pas d'autre intervention, Sophie VILLERS invite tous les participants à rejoindre le buffet qui a été dressé dans le gymnase, avec l'aimable participation de plusieurs agents du CGAAER, et en l'absence de Marie-Noëlle DARCY, victime d'un accident qui lui a mis le bras dans la plâtre.

Applaudissements dans la salle.

La séance de l'Assemblée générale de l'AIGPEF est levée à 12h25.

PJ Comptes de résultat, Bilans, Projet de budget

Documents financiers présentés à l'assemblée générale du 25 mai 2018

Comptes de résultat

	2015		2016		2017	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Cotisations et dons	9 475		9 600		9 490	
Voyage international	90 754	90 240	149 279	150 118	144 606	148 268
Activités régionales	2 393	2 184	2 860	2 351	1 045	1 099
Activités représentation		5 046		6 774		5 200
Fonctionnement courant		2 944	473	8 689	53	5 033
Produits financiers	466		391		377	
Charges à payer*		3 102		3 101		628
Dotation provisions	2 557		3 102		3 101	
Variation de stock		436	302			681
TOTAL	105 645	103 952	166 007	171 033	158 671	160 909
RESULTAT	1 693		-5 027		-2 238	

Comptes de bilan

	2015		2016		2017	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Report à nouveau		43 288		44 981		39 955
Résultat		1 693		-5 027		-2 238
Stock	4 467		4 769		4 088	
Caisse d'Epargne Compte sur livret	24 009		25 698		22 400	
Caisse d'Epargne Compte courant	9 612		2 592		1 861	
Achat parts sociales	9 996		9 996		9 996	
Créances (charges payées d'avance)						
Dettes						
Participation à reverser		3 102		3 101		628
TOTAL	48 083	48 083	43 055	43 055	38 345	38 345

Projet de budget 2018

Projet de budget 2018	Recettes	Dépenses
cotisations et dons	11 400	
voyage international	140 000	140 000
activités régionales	2 000	2 400
activités représentation		5 200
fonctionnement courant		5 000
dépense exceptionnelle		4 230
produits financiers	400	
déficit	3 030	
	156 830	156 830